

Luong Thi Truaong

Une législation sur les minorités ethniques du Vietnam va sans doute voir le jour. Avec le soutien de la Banque mondiale, un groupe d'experts a élaboré une proposition de loi à soumettre à l'Assemblée nationale. En 2015, ce groupe d'experts a tenu des consultations avec des organisations de la société civile, les ministères concernés et les administrations locales. Le projet de loi sera discuté et espérons approuvé par l'Assemblée nationale lors de sa première session en juillet 2016.

## **Des progrès dans les politiques linguistiques**

Des instructions du gouvernement et une décision du ministère de l'Éducation et de la Formation portant sur l'enseignement de la langue Cham encouragent les fonctionnaires situés dans les régions montagneuses à apprendre les langues des minorités ethniques. Cependant la législation ne donne pas l'instruction d'enseigner les langues des minorités ethniques à l'école si bien qu'elles ne figurent pas dans les programmes. Il y a quelques progrès, cependant, en ce qui concerne l'usage du Thaï et du Dao, langues parlées par les deux groupes ethniques les plus importants. En 2014, le Ministère de l'Éducation et de la Formation a émis la circulaire N° 46/2014/TT-BGDDT portant sur la langue Thaï dans les écoles primaires. C'est largement le résultat du plaidoyer mené depuis 2007 par le Vietnam Indigenous Knowledge Network (Vietnam Indigenous Knowledge Network - VITK) avec le soutien du Centre pour le développement durable des régions montagneuses (Centre for Sustainable Development in Mountainous Areas - CSDM). Le Thaï est enseigné dans les communautés par des membres du VITK depuis 8 ans.

En 2015, Thanh Hoa Provincial People's Committee (PPC) a reconnu un manuel scolaire en écriture Dao qui entrera dans les programmes des établissements d'enseignement général de la province et des centres d'éducation où vivent les Dao. L'écriture traditionnelle des Dao de la province Thanh Hoa (appelée l'écriture Dao Nom Thanh Dua) a été désignée comme l'écriture commune du peuple Dao du Vietnam par les membres Dao du VTIK.

## **Le message des minorités ethniques du Vietnam à la COP 21 à Paris**

En décembre 2015, les minorités ethniques du Vietnam ont eu des discussions sur la question du changement climatique avec les organismes gouvernementaux du Vietnam et ont pu délivrer leur message à la 21ème Conférence des Parties (COP 21) de la Convention – cadre des nations Unies sur le changement climatique (UNPCCC) à Paris. C'était la première fois que des représentants des minorités ethniques du Vietnam ont réussi à se faire entendre dans une telle rencontre. En octobre et en novembre 2015, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le CSDM a mené quatre rencontres et un échange entre les organismes gouvernementaux et 127 représentants des 16 minorités ethniques issues des 23 provinces montagneuses des régions du Nord et du Centre et des hauts plateaux du Centre (Tay Nguyen). Le

message en trois points remis à la délégation vietnamienne a été intégré à la déclaration du PNUD pour la COP 21. Ce message émanant des minorités ethniques du Vietnam comprenait les recommandations suivantes:

1. Trouver la voie d'actions radicales et concrètes pour prévenir les émissions de gaz à effet de serre.
2. Reconnaître le rôle et le potentiel des minorités ethniques comme forces locales en mesure de répondre activement et efficacement au changement climatique
3. Reconnaître à leur juste valeur les pertes colossales dues au changement climatique auxquelles font face les minorités ethniques et les populations vulnérables, et engager des efforts communs pour répondre à ce changement



## Politique démographique

La politique démographique du Vietnam encourage la restriction à un ou deux enfants par famille, à trois si l'un ou les deux époux appartiennent à un groupe ethnique dont la population n'excède pas 10 000 personnes ou se trouve exposée au risque de déclin démographique (également dans des cas exceptionnels tels que des jumeaux, des enfants nés avec des malformations ou des maladies mortelles).

En mai 2015, le gouvernement vietnamien a adopté une nouvelle politique de soutien financier à la naissance d'un enfant au sein de ménages pauvres issus de minorités ethniques. Elle cible les femmes des minorités ethniques ou mariées à des hommes appartenant à ces minorités, habitant des régions défavorisées. Les femmes remplissant les conditions requises par ces mesures toucheront chacune 2 millions de Dong vietnamiens (environ 100 US \$) à la naissance de l'enfant. En contrepartie, elles doivent prendre l'engagement de ne pas avoir d'autres enfants et si elles ne le respectent pas, elles doivent rembourser. Cette politique est contraire à la culture des minorités ethniques qu'elle cible.

## **Droits fonciers**

Ces dernières années, la question des droits fonciers sur les terres et les forêts est devenue un sujet brûlant au Vietnam. Afin de stabiliser la répartition entre zones de résidence et zones agricoles, et de contribuer à assurer aux groupes ethniques des moyens de subsistance, la province du Lam Dong a adopté en 2015 une Réglementation sur les conditions de cession, transfert, donation ou bail des droits fonciers des ménages ou particuliers appartenant à des minorités ethniques. Cette décision ouvre plus de facilités à des personnes étrangères pour accéder aux terres des minorités ethniques du Lam Dong. Cela va entraîner une perte des terres suite à la vente ou l'hypothèque de celles-ci, une augmentation de l'émigration vers les régions des minorités ethniques et une aggravation de l'accapement de leurs terres.

En 2015, le gouvernement central du Vietnam a émis une résolution sur les politiques et les mécanismes de protection et de développement des forêts, en lien avec une politique de réduction rapide et durable de la pauvreté et de soutien aux minorités ethniques sur la période 2015-2020. La résolution vise à encourager la protection de la forêt, le reboisement et le boisement, le développement de produits forestiers non ligneux, et à favoriser l'augmentation de revenus ciblée par la politique citée, les minorités ethniques représentant plus de 50% des pauvres du pays. La résolution stipule que les ménages et villages des minorités ethniques vont obtenir un contrat de protection portant sur un maximum de 30 hectares rétribué 400 000 dong (environ 18 US \$) par hectare et par an. Cette rétribution modeste ne va pas beaucoup rajouter au faible revenu des ménages des minorités ethniques et va difficilement les aider à échapper à la pauvreté.

## **Pauvreté et manque d'accès aux services collectifs de base**

Comme l'a rapporté le premier ministre adjoint Nguyen Xuan Phuc devant le Parlement le 16/11/2015, le taux national de pauvreté est descendu à la fin de l'année 2015 en dessous des 4,5%, avec un taux désormais inférieur à 30% dans les régions pauvres. Cependant, ce rapport a aussi indiqué que, en de nombreux endroits des régions montagneuses du Nord et des hauts plateaux du Centre, le taux de pauvreté reste au dessus de 50%, dans certaines zones il atteint même 60-70%. Les ménages pauvres des minorités ethniques représentent presque 50% des ménages pauvres du pays et le revenu moyen des ménages des minorités ethniques est seulement le sixième du revenu moyen national.

En 2015, le gouvernement vietnamien a émis un nouveau standard de pauvreté appelé le « standard de pauvreté multidimensionnel ». Les nouveaux critères retenus, applicables à la période 2016-2020, comprennent le niveau de revenus et l'accès aux

services sociaux de base, tel que ceux de la santé, de l'éducation, du logement, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Dix indicateurs mesurent l'accès à ces services de base. Il est probable qu'en appliquant ce nouveau standard de pauvreté, le taux de pauvreté des minorités ethniques soit en forte hausse, peut-être multiplié par deux ou plus, car l'accès aux services sociaux de base demeure un problème crucial pour les minorités ethniques, qui ne va pas être résolu du jour au lendemain.

### Notes and references

- 1 Decision No.59/2015/QĐ-TTg of 19 November 2015 on the multidimensional approach to poverty standard for the period 2016-2020
- 298 IWGIA - THE INDIGENOUS WORLD - 2016
- 2 Instruction No 38/2004/CT-TTg, of 9 November 2004 on increase of teaching of ethnic minority languages for government officers in mountainous and ethnic minority areas. Decision No 29/2006/QĐ-BGDDT of 4 July on the Program of Teaching the Cham Language for teachers to teach Cham to government officers in mountainous and ethnic minority areas.
- 3 Circular No.46/2014/TT-BGDDT of 23 December 2014 of the Ministry of Education and Training on the Program of Thai language for the primary level.
- 4 Decision No.877/QĐ-UBND of 17 March 2015 of Thanh Hoa Provincial People's Committee on the approval of the Nom Dao script of Thanh Hoa province.
- 5 A report by CSDM about the dialogue between representatives of ethnic minorities in Vietnam and national representative bodies on climate change and COP21 in December 2015. Centre for Sustainable Development in Mountainous Areas - CSDM).
- 6 Decree No.39/2015/ND-CP on 27 May 2015 in Hanoi: Regulations on supportive policies for women from poor EM households in childbirth under the national population policy.
- 7 Decision No.08/2015/QĐ-UBND of 03/01/2015 of Lam Dong PPC: Regulations on conditions of assignment, transfer or donation, or leasing of the land use rights of ethnic minority households and individuals in Lam Dong province.
- 8 Resolution No.75/2015/ND-CP on 9/2015 on the mechanism and policies to protect and develop forests, associated with the policy of rapid and sustainable poverty reduction and support for EMs over the period 2015-2020.
- 9 Report No 627/BC-CP on Implementation of National Assembly policies on monitoring and interpellation, from 13<sup>th</sup> century to 2015. By Deputy Prime Minister Nguyen Xuan Phuc. Date 15 November 2015
- 10 Decision No.59 op.cit.

**Luong Thi Truong** est directrice du Centre vietnamien pour le développement durable des régions montagneuses (CSDM). Elle appartient à la minorité ethnique Thaï du Vietnam. Elle a été choisie comme représentante des minorités ethniques au Programme du Conseil d'administration du UN-REDD Vietnam en 2014

*Source : IWGIA, Indigenous World 2016  
Traduction pour le GITPA par **Véronique Hahn de Bykhovetz***